

## 4<sup>ÈME</sup> DE COUVERTURE

### Un peu d'histoire sur l'Escale Sainte Monique

L'établissement est une réalisation des Sœurs Augustines de Sainte Monique, une congrégation, fondée à Utrecht, aux Pays-Bas, en 1934.

La Congrégation s'est installée à Arnouville au début des années 1960 et a ouvert un « foyer » pour jeunes étudiantes et travailleuses hollandaises vivant en France.

Le foyer s'est transformé en lieu d'hébergement pour une population en situation de grande précarité, des jeunes en rupture familiale, sans abri, avec parfois un ou plusieurs enfants.

En 1995, c'est devenu un hébergement d'urgence répondant à un besoin concret de structure d'accueil à la frontière des départements du Val d'Oise et de Seine Saint-Denis.

En février 2002, la Congrégation décide de transférer à l'Association des Cités du Secours Catholique, les activités d'accueil pour les femmes, les jeunes filles et les enfants, y compris le personnel salarié y afférant.

En 2008, l'ACSC achète l'ensemble des biens immobiliers et en devient propriétaire.

<b>Escale Sainte Monique</b> 71-73, avenue de la République 95400 - ARNOUVILLE Tél. : 01 39 86 51 39 <a href="mailto:stmonique.secdir@acsc.asso.fr">stmonique.secdir@acsc.asso.fr</a>	<b>A . V . D . L</b> Accompagnement Vers et Dans Le Logement Tél. : 01 39 86 51 39 <a href="mailto:avdl9@acsc.asso.fr">avdl9@acsc.asso.fr</a>
<b>C.H.R.S</b> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Tél. : 01 39 86 51 39	<b>Pension de Famille de Thianges</b> 7-9, rue Montmorin 77640 - JOUARRE Tél. : 01 60 01 95 60 <a href="mailto:jouarre@acsc.asso.fr">jouarre@acsc.asso.fr</a>

**Siège social**  
72, rue Orfila  
75020 - Paris  
Tél. : 01 58 70 09 20  
[siege.secretariat@acsc.asso.fr](mailto:siege.secretariat@acsc.asso.fr)  
  
[www.acsc.asso.fr](http://www.acsc.asso.fr)

## COUVERTURE

### ACSC Cité Escale Sainte Monique Service AVDL

Accompagnement vers et dans le logement  
pour les ménages reconnus prioritaires et urgents par la commission DALO



“La vocation de l'Association est d'apporter auprès des personnes souffrant de l'exclusion, sous toutes ses formes, le témoignage de la solidarité en créant des conditions favorables au respect de la dignité humaine et à une réinsertion sociale, économique ou familiale, notamment par son action sur l'emploi, le logement, la santé, la formation.”

## PAGE INTÉRIEUR GAUCHE

### C.H.R.S.

#### Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**Quoi ?** Accueillir, mettre à l'abri, nourrir, réconforter, écouter, accompagner, orienter.

**Qui ?** Des femmes seules en situation de précarité accompagnées d'enfant(s)

**Comment ?** Selon un accompagnement en **Projet Personnalisé** et adapté, afin de retrouver une stabilité et une autonomie à long terme.

L'hébergement est temporaire en 35 studios indépendants (92 places) et 2 appartements à proximité, meublés et équipés.

L'accompagnement Vers et Dans se fait grâce à cinq axes principaux :

- l'insertion sociale et citoyenne,
- l'hébergement et l'accès au logement,
- l'accès aux soins et la promotion de la santé,
- la formation et l'insertion professionnelle,
- l'accueil de l'enfant et le soutien à la parentalité,

Le **Pôle Animation** favorise le bien-être des familles et la convivialité en organisant de nombreuses sorties culturelles et sportives

Le **Conseil de la Vie Sociale** est constitué de membres élus familles et salariés et contribue au bon fonctionnement de la vie de la Cité.

Sous la direction de la Chef de Service, l'équipe est constituée de **trois Travailleurs Sociaux, un animateur social et une Éducatrice Jeunes Enfants**.

## PAGE INTÉRIEURE DROITE

### A.V.D.L

#### Accompagnement Vers et Dans le Logement

**Quoi ?** Accompagnement pour favoriser l'autonomie des personnes dans leur parcours d'accès et de maintien dans un logement.

**Qui ?** Toute personne dont le problème d'accès ou de maintien dans un logement provient de difficultés sociales et/ou financières.

**Comment ?** En mettant en place les actions adaptées, **à travers trois dispositifs :**

- **l'accompagnement de ménages reconnus prioritaires DALO,**
  - réalisation de diagnostics de situation et de besoins afin d'identifier les freins au logement,
  - contractualisation d'actions issues de diagnostics, selon intensité variable et adaptée,
- **à travers des actions collectives au sein des différentes structures,**
  - les actions collectives permettent d'informer les personnes hébergées en structure ou en logement temporaire, sur les droits et obligations des locataires, les aides liées au logement, les démarches à accomplir et les conditions à remplir dans le cadre de la demande de logement.

L'objectif de cette pension de famille est d'accueillir, d'accompagner à la vie quotidienne, des personnes seules ou en couple, dans un logement stable et durable, puisque sans limite de temps prédéfinie. L'accompagnement social et à la gestion de la vie quotidienne a pour objectif de les aider à retisser du lien social et à ne pas rester isolées.

L'essentiel est de rendre à ces personnes, le sens de leur utilité sociale, de valoriser leur savoir-faire, leurs compétences, avec la possibilité pour eux de vivre une dimension collective tout en maintenant un lien avec l'extérieur (familles, partenaires...).

**Le Conseil de Maison** est une rencontre régulière entre les salariés et les résidents.

**Le Conseil de Concertation** se compose de membres de résidents élus, de salariés, du bailleur et de la direction. Les élus sont « porte-parole » des idées ou demandes des résidents.

En partenariat avec la Chef de Service, l'équipe est constituée d'une responsable, **Assistante Sociale** et d'une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale, appelée **Maîtresse de Maison**.